

VIVA TECHNOLOGY : L'INPI ORGANISE SON PREMIER *PITCH CONTEST* EN PARTENARIAT AVEC LE PROGRAMME FRENCH TECH TREMPLIN LE VENDREDI 16 JUIN À 14H15

A l'occasion du salon Viva Technology, l'INPI organise un *pitch contest* en partenariat avec le programme French Tech Tremplin en faveur des talents éloignés de l'entrepreneuriat. Ce *pitch contest* aura lieu le vendredi 16 juin de 14h15 à 15h15 au *pitch studio*. Cinq start-up* accompagnées par l'INPI ont été sélectionnées pour participer au concours. Elles seront évaluées selon cinq critères. La start-up lauréate exposera sur le stand de l'INPI pour l'édition 2024 de Viva Technology.
**voir détail p.2*

L'INPI, partenaire de la French Tech depuis ses débuts, organise un *pitch contest* avec le programme French Tech Tremplin – dont l'objectif est de favoriser la diversité et l'inclusivité dans l'écosystème entrepreneurial. Ce *pitch contest* aura lieu dans le cadre du salon Viva Technology, le vendredi 16 juin à 14h15, au *pitch studio*, à proximité du village start-up.

Cinq jeunes pousses accompagnées par l'INPI ont été sélectionnées pour participer au concours. Elles seront évaluées selon cinq critères et chacune d'elle disposera de trois minutes pour présenter son projet, en anglais, à notre jury d'experts composé de : Julie Zerbib, responsable du pôle actions partenariales à l'INPI ; Marine Fontugne, responsable du programme French Tech Tremplin et Francesco Plazzotta, chef de service tech à Business France. A l'issue des *pitchs*, le jury désignera une start-up lauréate.

Rendez-vous le vendredi 16 juin à 14h15 au *pitch studio* pour assister aux *pitchs* puis échanger avec les start-up participantes ! Le concours sera également diffusé **en live sur nos réseaux sociaux** (Linkedin et Twitter) et disponible en replay sur le site de l'évènement.



LES CRITÈRES DE NOTATION :

- La qualité de la stratégie de propriété intellectuelle
- La dimension responsabilité sociétale du projet
- L'ambition de développement à l'international
- La maturité du projet
- La qualité du pitch

LA DOTATION POUR LA START-UP GAGNANTE :

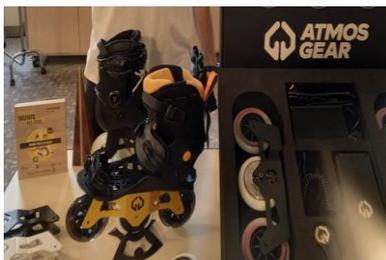
- Un accompagnement personnalisé de l'INPI
- Des pass gratuits pour Viva Technology 2024 et la possibilité d'exposer sur le stand INPI
- Une invitation à la cérémonie des Trophées INPI 2023, événement majeur de relations publiques de l'INPI, avec un accès au networking et la possibilité d'exposer le jour de la cérémonie

« L'INPI est fier de soutenir French Tech Tremplin, un programme qui porte haut les valeurs de l'entrepreneuriat et de l'inclusion. Nous ne pouvons qu'encourager une plus grande diversité dans notre écosystème. Bravo à toutes les start-up participantes pour leur engagement ! » **Pascal Faure, Directeur général de l'INPI.**

« Le programme French Tech Tremplin est au cœur de l'action de la Mission French Tech, dont l'une des ambitions est de renforcer la diversité des profils au sein de l'écosystème entrepreneurial. En travaillant avec l'INPI sur ce *pitch contest*, l'objectif est de renforcer la capacité de chacun à innover et développer ses idées, d'où qu'on vienne. J'assure toutes les start-up participantes de mon plus sincère soutien. Et quel qu'en soit le résultat, continuez à entreprendre et à innover ! » **Clara Chappaz, Directrice de la French Tech.**

Découvrez les 5 start-up participantes au pitch contest INPI x French Tech Tremplin !

AtmosGear (Paris)



AtmosGear conçoit des rollers électriques. Pilotés à l'aide d'une télécommande, ces rollers à trois roues disposent d'une autonomie d'une heure et permettent d'atteindre 25 km/heure. Ils se rechargent en patinant, à l'aide d'une batterie placée dans une sacoche que le patineur porte en bandoulière.

www.atmosgear.com

• Date de création : 2022 • Effectifs : 5 • CA 2022 : 170k • 2 brevets • 1 dessin & modèle • 1 marque

Bye Blues (Strasbourg)

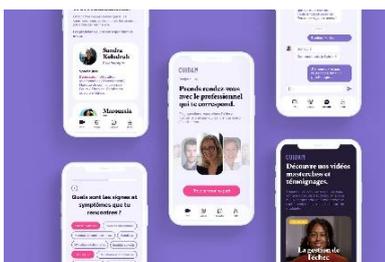


Bye Blues conçoit des lampes qui préservent les rythmes naturels du corps des nouveaux parents et du bébé. Son premier produit est actuellement en phase de développement. Il s'agit d'une lampe intitulée « Bye Blues baby », qui s'adresse aux jeunes parents dont les nuits sont perturbées par l'arrivée d'un nouveau-né.

www.byeblyes.fr

• Date de création : 2021 • Effectifs : 4 • 1 brevet • 1 dessin & modèle • 1 marque

Cuidam (Bordeaux)



Créée en 2021, Cuidam est un dispositif digital de soutien psychologique pour les étudiants de l'enseignement supérieur. En se connectant à la plateforme Cuidam, les étudiants peuvent accéder à des consultations de soutien psychologique, financées par leurs écoles, et dispensées par des professionnels de la santé mentale.

www.cuidam.fr

• Date de création : 2021 • Effectifs : 5 • CA 2022 : 30k • 1 marque

E-Fusion (Toulouse)

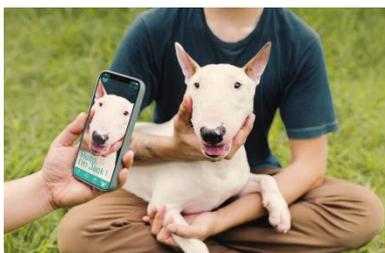


E-Fusion est le premier réseau de charge décentralisé à destination des utilisateurs de véhicule électriques. La start-up permet à la fois aux particuliers et aux entreprises de pouvoir monétiser leur énergie en devenant des points de charge. Elle permet par ailleurs aux utilisateurs d'accéder à l'ensemble des bornes de charge existantes en France, via une carte de paiement intitulée « The One », selon un fonctionnement similaire à celui du télépéage.

www.efusion-ve.com

• Date de création : 2022 • Effectifs : 9 • CA 2022 : 63k • 1 marque

PetLova Tag (Toulouse)



PetLova Tag développe un système de reconnaissance faciale pour les animaux de compagnie, afin d'alerter les services ou les personnes concernées en cas d'urgence (animal perdu, volé, trouvé) et de lutter contre le commerce illicite (notamment des animaux de race).

ai.petlovatag.fr

• Date de création : 2022 • Effectifs : 1 • CA 2022 : 6K€ • 1 marque • 1 enveloppe Soleau

Pour en savoir plus, rendez-vous sur notre site inpi.fr



À PROPOS DE L'INPI

L'Institut national de la propriété industrielle (INPI) est un acteur majeur de l'innovation et de la création en France. Il délivre les titres de propriété industrielle (brevets, marques, dessins et modèles), et agit en faveur du développement économique par ses actions de sensibilisation et de formation.

L'INPI est l'opérateur du guichet unique pour les formalités d'entreprises (créations, modifications, cessations) et du Registre national des entreprises. Il assure la diffusion des données sur les entreprises et la propriété industrielle. L'INPI participe activement à l'élaboration du droit dans les domaines de la propriété intellectuelle, du soutien à l'innovation et à la compétitivité des entreprises, et de la lutte contre la contrefaçon, en France et à l'international. Enfin, l'INPI assure l'homologation des indications géographiques artisanales et industrielles.

L'INPI est un établissement public autofinancé, placé sous la tutelle du ministère en charge de la propriété industrielle.

inpi.fr – data.inpi.fr – formalites.entreprises.gouv.fr

Contacts presse

INPI

Amaria Lahmri | alahmri@inpi.fr | 01 56 65 81 81 | 07 50 15 20 81

Anne-Sophie Prusak | aprusak@inpi.fr | 01 56 65 85 80 | 06 60 69 54 17

Mission French Tech

ft.presse@finances.gouv.fr